Go-fast entre l’Espagne et la France : huit suspects, dont une avocate rouennaise, écroués ; Me Mathilde Sanson avait déjà été soupçonnée de violation du secret professionnel liée à un proche de Mohamed Amra (MàJ)

11/10/2025 à 17h16



En 2019, le média d’extrême gauche « Le Média » (plus d’un million d’abonnés sur YouTube) l’avait invitée. https://t.co/Mc5gmNtMAA pic.twitter.com/kx5XcBHJlE

— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) October 12, 2025

Enquête. Me Mathilde Sanson, soupçonnée d'avoir eu une part active dans un trafic de stupéfiants, vient d'être mise en examen à Lille et placée en détention provisoire depuis vendredi 10 octobre 2025.

Cette année déjà, le nom de cette avocate, qui a prêté serment en 2016, était apparu dans l'enquête sur l'évasion de Mohamed Amra. Sous le pseudonyme de « Roxane », elle était en contact téléphonique clandestin avec Jean-Charles P., un complice d'Amra, alors incarcéré. Dans ces messages, l'avocate fournissait déjà un certain nombre d'informations sur des résultats de perquisitions notamment, leur livrant aussi des conseils : « Faites attention. »

Cette dérive ne surprend pas un avocat du barreau de Rouen, qui connaît bien Me Mathilde S. : « Tout le monde attendait le jour où elle se ferait interpeller. C'est une avocate trentenaire, pénaliste à 100 %, loin d'être incompétente mais elle s'est retrouvée, au fil de son parcours, à devenir partie prenante du milieu criminel. Elle a trouvé chez les voyous une nouvelle famille dans laquelle elle se sentait valorisée et utile. »

Originaire de Versailles (Yvelines), cette mère célibataire d'un enfant âgé de seulement 5 ans « n'existait que par son métier d'avocat, ajoute ce confrère. Au départ, tout le monde trouvait un peu étrange sa façon de faire : elle faisait de l'ingérence, même dans les dossiers qui ne la concernaient pas, elle appelait les clients des autres avocats par leurs prénoms comme si c'était leur pote, tutoyait les flics. Si bien qu'on la surnommait *le bâtonnier S.*, elle savait tout sur tout le monde, sur tous les dossiers. »

Mathilde Sanson est accusée de participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime et de délits punis de dix ans d'emprisonnement. L'avocate répond également de complicité d'importation de stupéfiants commise en bande organisée, complicité de transport, détention, offre

ou cession et acquisition ainsi que de révélations d'informations sur une enquête relevant de la criminalité organisée. Enfin, elle est soupçonnée d'avoir participé à une opération de placement, dissimulation ou conversion du produit d'un délit de trafic de stupéfiants, en l'occurrence avoir blanchi de l'argent.

[…]

Selon des sources au palais de justice de Rouen, la jeune pénaliste avait ouvert un compte Twitter anonyme pour raconter ses amourettes avec un détenu. La légende en biographie était : « Le meilleur moyen de résister à la tentation, c'est d'y céder, et j'ai cédé ».

Le Parisien / Paris-Normandie

Huit personnes, dont une avocate du barreau de Rouen (Seine-Maritime), ont été mises en examen et placées en détention provisoire dans une enquête de la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Lille (Nord) sur un trafic de cannabis entre l'Espagne et le nord de la France.

[…]

L'avocate rouennaise, interpellée le 6 octobre à l'aube à son domicile de Rouen (Seine-Maritime) et maintenue 96 heures en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire, a été transférée et présentée à un juge d'instruction de la JIRS de Lille (Nord) dans la journée du vendredi 10 octobre. Elle est soupçonnée d'avoir informé "les personnes visées dans la présente information judiciaire" de l'existence d'investigations en cours. Elle a été mise en examen pour participation à une association de malfaiteurs, complicité d'importation non autorisée de stupéfiants en bande organisée, complicité de transport et détention de stupéfiants, révélation d'informations sur une enquête ou une instruction

en lien avec la criminalité organisée à une personne susceptible d’y être impliquée, ainsi que pour blanchiment.

Selon Ici, 14 000 euros en numéraire ont été saisis lors de la perquisition menée à son domicile. En juillet 2025, la même avocate avait déjà été placée en garde à vue dans un autre dossier instruit à la JIRS de Lille, pour des soupçons de violation du secret professionnel liés à un proche du narcotrafiquant rouennais Mohamed Amra.

[…]

Actu17